





Les Rencontres de l'Énergie

Plus que quelques jours pour vous inscrire!

Mardi 10 juin, venez vivre la 1^{re} édition des Rencontres de l'Énergie au SDESM. Conférences, visites techniques, temps d'échange... Un programme complet rythmé par deux interventions exceptionnelles.

Parce que la transition énergétique passe aussi par des échanges concrets et des retours d'expérience, le **SDESM** convie l'ensemble des **élus et agents** des collectivités de Seine-et-Marne à sa première édition des Rencontres de l'Énergie, le **mardi 10 juin 2025, de 9h à 13h**, à La Rochette.

Cette matinée proposera un programme dense articulé autour de **conférences thématiques**, d'échanges avec nos équipes et de **démonstrations** sur les principaux domaines d'intervention du syndicat : éclairage public, photovoltaïque, bornes de recharge, détection de réseaux, levés topographiques, enregistreurs de tension ou encore pompes à chaleur hybrides...

Deux interventions exceptionnelles viendront rythmer cette matinée. Alexandre Roesch, délégué général du Syndicat des Énergies Renouvelables (SER), viendra ainsi partager son expertise sur les grandes orientations du photovoltaïque en France. Une intervention précieuse à l'heure où de nombreuses communes s'engagent dans la production locale d'énergie.

De son côté, **Mamadou Dembele**, fondateur d'**Impact Story** et voix montante de l'écologie positive, partagera une vision engageante et accessible de la transition, où chaque territoire a un rôle à jouer. Un moment inspirant à ne pas manquer!

Convivial et pratique, l'événement vous permettra de découvrir l'ensemble de nos services de manière très opérationnelle et de repartir avec des idées et solutions concrètes pour vos projets locaux.

Inscrivez-vous!



Webinaire "Éclairage public : **délégation de travaux 2026"**

Mercredi 18 juin à 10h, le SDESM vous invite à découvrir les enjeux et les intérêts de la délégation en matière de travaux d'éclairage public.

Dans un contexte réglementaire impliquant une accélération de la rénovation du parc d'éclairage et afin d'accompagner au mieux les communes adhérentes, le SDESM propose une délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de création et de rénovation d'éclairage public.

Grâce à cette délégation, vous bénéficiez de l'expertise du SDESM, de **prix compétitifs** via notre accord-cadre et d'une instruction rigoureuse de vos dossiers de **subventions** auprès des <u>services de la Région Île de France</u>.

N'hésitez pas à participer à notre **webinaire** pour en savoir plus sur les périmètres d'action du SDESM, les modalités et les procédures liées à la délégation de travaux.

Inscrivez-vous ici

Le lien d'accès vous sera envoyé avant l'événement

Rappel des échéances réglementaires de l'éclairage public :

Depuis le **1er janvier 2025** : mise en conformité selon l'arrêté ministériel « nuisances lumineuses » du 27 décembre 2018. Cela implique la dépose ou la mise hors exploitation des luminaires éclairant le ciel.

Au 24 février 2027 : fin de la commercialisation et interdiction à la vente de toutes lampes à décharge selon la directive européenne 2011/65/UE (exemple : sodium haute pression SHP).

À noter que pour 2025 et 2026, **un** soutien financier de 50 % a été spécialement créé par le SDESM pour les travaux de mise en conformité électrique des armoires de commande.

Téléchargez le coupon de délégation





L'intracting : financez vos rénovations grâce aux économies d'énergie

L'Intracting, c'est la solution financière qui vous permet de financer vos travaux grâce aux économies d'énergie que vous réalisez. Vous rénovez aujourd'hui, vous économisez demain!

Proposé par la Banque des Territoires, **l'intracting** permet de financer des travaux d'amélioration énergétique sans recourir à un prêt classique. Le principe : **réinvestir les économies d'énergie** dans la rénovation, de façon progressive.

Un récent **webinaire**, **disponible en replay**, détaille le fonctionnement du dispositif, avec une intervention de la Banque des Territoires, un retour d'expérience de la commune de Rhinau (Bas-Rhin) et une comparaison avec les mécanismes de financement traditionnels.

Le SDESM vous recommande ce webinaire complet et pédagogique sur ce **mode de financement adapté aux collectivités locales**.

Si besoin, n'hésitez pas à contacter un interlocuteur de la Banque des Territoires.

Voir le replay du webinaire







Beautheil-Saints, Bellot et Coulommes misent sur l'éclairage solaire autonome

Ces trois communes viennent de s'équiper de mâts solaires autonomes, installés en cœur de village ou sur des sites isolés. Une solution éco-responsable et sans raccordement au réseau électrique.

Alimentés par des panneaux photovoltaïques et des batteries, ces luminaires **LED intelligents** s'adaptent automatiquement aux besoins (détection de mouvement, abaissement nocturne, coupure partielle).

Cette **gestion optimisée** garantit un confort visuel et un bon niveau de sécurité pour les usagers tout en limitant les nuisances lumineuses grâce au mode veille à 10 % de la puissance.

En supprimant le câblage, ces installations réduisent les coûts d'infrastructure comme les consommations électriques.

Elles s'inscrivent pleinement dans les objectifs de **sobriété énergétique** portés par le SDESM et ses communes adhérentes.



Focus sur un projet d'enfouissement de réseaux sur la commune de Trilport

Ce projet d'enfouissement des réseaux a été réalisé sur le territoire du Pays de Meaux et de l'Ourcq. Le linéaire de réseau enfoui, rue de Montceaux, représente 310 mètres linéaires pour un coût total de 233 903 € HT.







Challenge CUBE : engagez vos bâtiments dans une dynamique de sobriété

Pour faire face au double enjeu de la sobriété énergétique et de la maîtrise budgétaire, les challenges CUBE apportent une réponse simple et efficace : travailler avec les occupants sur les usages du bâtiment pour faire des économies d'énergie.

Portés par le Cerema et l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) et financés à 80 % par le programme ACTEE (via les Certificats d'Économies d'Énergie), les challenges CUBE accompagnent les collectivités dans la réduction des consommations de leurs bâtiments et permettent d'engager l'ensemble du patrimoine des collectivités dans une dynamique positive, pédagogique et mesurable.

Deux déclinaisons sont proposées :

Cube.Écoles qui prévoit un accompagnement des enseignants et un accompagnement technique des collectivités (formation-action au pré-diagnostic d'une école et enquête confort) afin de diminuer la consommation d'énergie et les gaz à effet de serre dans les écoles et de mobiliser élèves et enseignants autour des enjeux du développement durable. Les résultats représentent en moyenne 13,4 % d'économies d'énergie, soit une réduction de 3700 € de charges par école en une année.

Cube.Ville qui concernent tous les bâtiments municipaux et désormais ouvert aux collectivités de moins de 10 000 habitants. Dès sa première édition, le programme a permis 9 % d'économie d'énergie en moyenne, soit 47 000 € de gain par ville en une

année.

Les collectivités participantes bénéficient également d'un suivi des consommations réelles de l'IFPEB mois par mois pour s'assurer des économies réelles réalisées, d'un accompagnement collectif et individualisé, de **ressources pédagogiques et d'outils de diagnostic** élaborées par le Cerema pour identifier et mettre en œuvre les bons gestes et les bons réglages.

Inscrivez-vous jusqu'au 30 septembre 2025

Les rendez-vous à ne pas manquer!







Le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne



AC-HABITAT Résidence Van Gogh GD AUTOS CIRFA Melun - P La Poste 😜 Sandra Beauté D'un Simple Regard 77 Google Map data ©2024 Google Se désinscrire

Camping La Belle A Étoile - La Rochette